



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

par Claire Boudreau

LES PIÈCES DITES « HONORABLES »

La plupart des auteurs héraldiques français répartissent les figures du blason en divers groupes dans le but de simplifier et de systématiser l'apprentissage de la matière. L'intention est louable, mais il faut savoir que les catégories varient sensiblement d'un ouvrage de référence à l'autre. Comment alors s'y retrouver sans trop de peine? Je privilégie une répartition des figures en deux grands groupes :

- **Le premier groupe de figures** est formé des *pièces honorables* et des *partitions*. Ces figures sont majoritairement obtenues par des divisions géométriques de l'écu (avec la présence de lignes horizontales, verticales ou obliques touchant au périmètre de l'écu) et elles occupent donc une place immuable au sein de l'armoirie.
- Les *meubles* forment **un second groupe de figures** qui peuvent au contraire se trouver n'importe où dans l'écu. Ce sont des objets divers, des animaux, des végétaux, etc.¹.

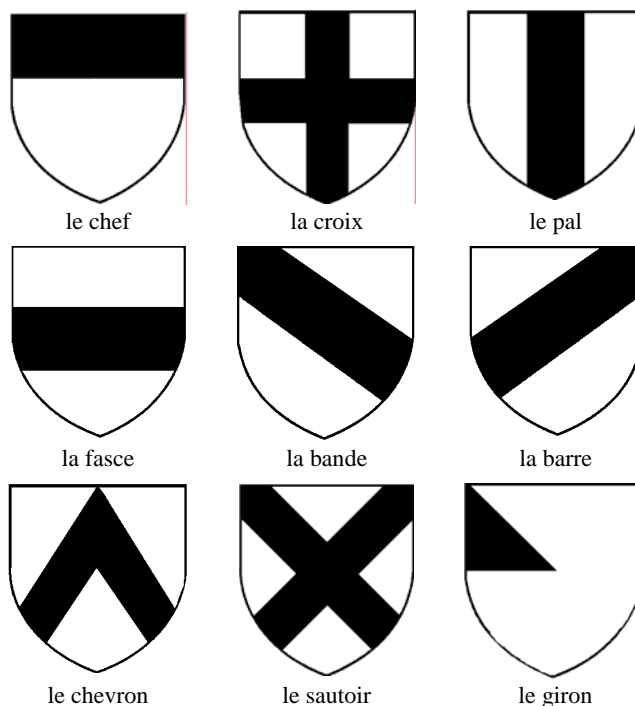
UNE CATÉGORIE TRADITIONNELLE DE FIGURES : LES PIÈCES DITES « HONORABLES »

Les pièces qualifiées d'*honorables* existent depuis très longtemps puisqu'elles prennent déjà place dans les premiers traités de blason, écrits au XV^e siècle. Cependant, les spécialistes ne s'entendent ni sur la signification de leur appellation spéciale, ni sur le nombre de figures pouvant être comptées dans ce groupe!

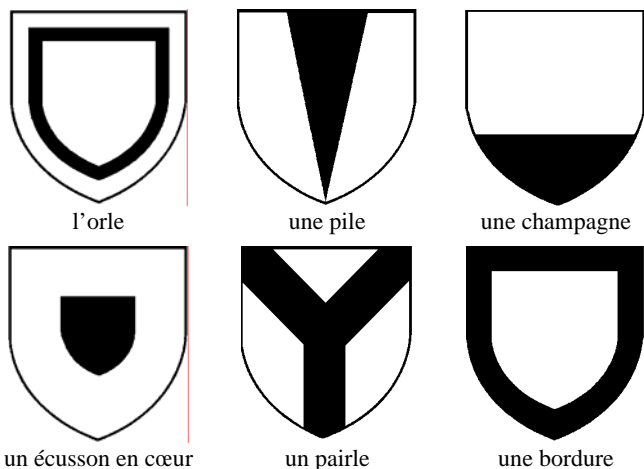
Le terme *honorable* signifie, selon plusieurs, que ces figures sont parmi les plus anciennes du blason, alors que d'autres croient que c'est leur indice élevé de fréquence qui explique plutôt leur regroupement et leur épithète d'*honorable* (ce qui paraît improbable car certaines de ces figures comme le giron, l'orle ou la barre sont assez rares). Les auteurs s'entendent globalement sur l'idée que ces pièces géométriques sont des figures « classiques » du blason que tous les amateurs doivent savoir connaître. Aucun autre symbolisme particulier ne leur est attribué car on croit en général que plusieurs d'entre elles puisent leur origine des pièces de métal ornant les boucliers au Moyen Âge.

Les pièces *honorables* structurent l'écu et délimitent des espaces du champ (le fond de l'écu), où sont ajoutés les autres meubles. Si on compare la composition de l'écu à un feuilleté, le champ constitue le premier plan. Les pièces *honorables* et les autres meubles y sont théoriquement posés en relief sur un second plan (contrairement aux *partitions* de l'écu, qui seront présentées dans notre prochaine chronique).

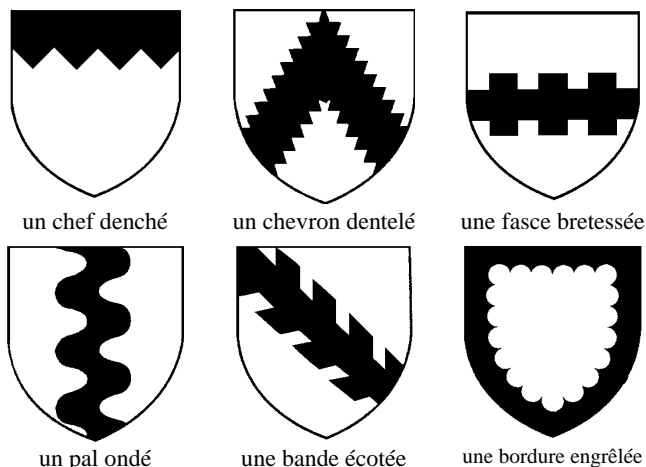
Le nombre des pièces qualifiées d'*honorables* diffère selon les auteurs qui les répartissent aussi parfois en sous-catégories. Le choix de leur nombre n'est pas anodin. Certains nombres tels 7, 9, 12, 15 et 20 sont en effet traditionnellement considérés comme nobles ou parfaits dans la culture occidentale. Dans le domaine français, les pièces *honorables* les plus fréquemment citées sont :



Certains auteurs ajoutent d'autres figures dans le groupe, par exemple : l'orle, la pile, le cartier, la champagne, l'écusson en cœur, le pairle, la bordure, etc.



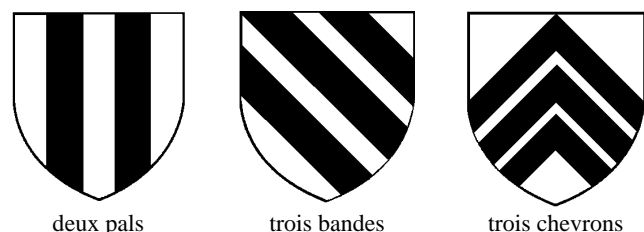
Par ailleurs, comme toutes les figures héraldiques, les pièces *honorables* peuvent être modifiées par des variations apportées à leurs lignes de contour. Ces modifications doivent être précisées dans les blasonnements. Il en existe un nombre appréciable, dont voici quelques exemples bien connus :



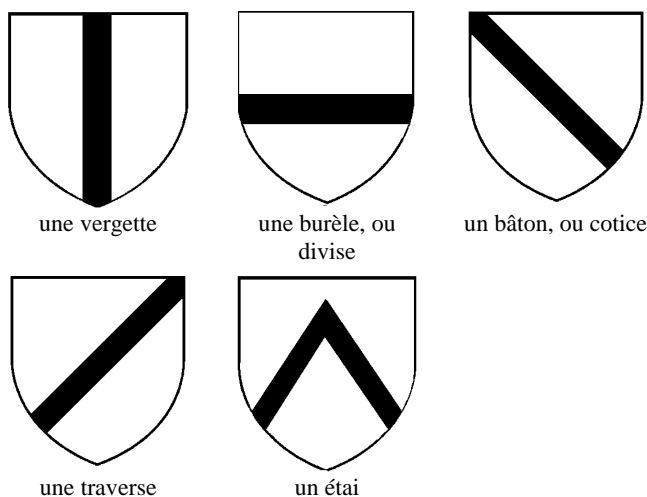
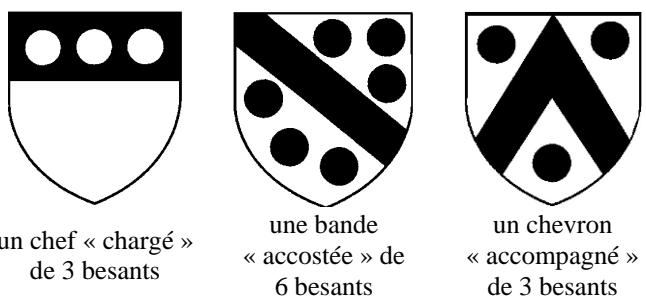
DANS LA PRATIQUE

Les pièces *honorables* doivent en principe occuper un tiers de la surface de l'écu, bien que leurs proportions varient considérablement dans la pratique. Les armoiries incluent parfois une pièce *honorable* doublée, triplée, voire quadruplée. Le blasonneur peut alors conserver le même nom pour décrire les pièces si leur proportion n'a pas trop changé.

Dans les armoiries, les pièces honorables sont souvent combinées avec d'autres figures. Elles sont dites « chargées » de d'autres figures quand des figures de petite taille sont placées sur elles; « accostées » quand des figures prennent place sur le champ de chaque côté d'elles; « accompagnées » quand les figures les entourent; ou « cantonnées » quand des figures identiques entourent une croix ou un sautoir.



Quand la proportion des pièces honorables est clairement réduite, les figures peuvent adopter des noms différents, comme le montrent les exemples suivants :



CONCLUSION

Les hérauts d'armes d'aujourd'hui conservent une affection particulière pour ces figures les plus classiques du blason. Souvent, ce sont elles, et non les meubles (animaux, végétaux, objets divers), qui donnent aux armoiries leur allure traditionnelle, reconnaissable au premier coup d'œil par les amateurs et les spécialistes.

¹ Voir PASTOUREAU, Michel, *Traité d'héraldique*, Picard, 1993, p. 122 et suivantes.